

Mention PSYCHOLOGIE PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHANALYTIQUE

5 Parcours : « Psychopathologie de l'adulte », « Psychopathologie clinique infanto-juvénile et de la petite enfance », « Pratiques cliniques en milieu médical », « Pratiques cliniques et soins-psychiques en milieu socio-éducatif et structures spécialisées » et « Pratiques et recherche en psychopathologie »

104
Inscrits



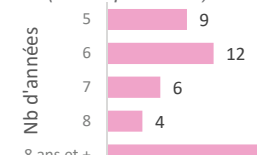


91 diplômés en 2020
(enquêtés en déc. 2022)

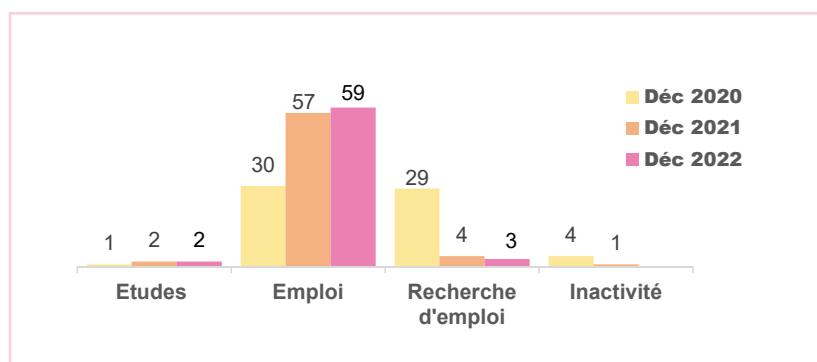


64 diplômés répondants
Taux brut de réponses **70%**

> Le profil des répondants (64)

Genre	Nationalité	Type de Bac	Lieu d'obtention du Bac
 57 Femmes 7 Hommes	Française : 58 Etrangère : 6	Littéraire : 18 Economique et Social : 15 Scientifique : 14 Technologique : 7 Professionnel : 1 Validation/Equivalence : 3 Etranger : 6	(non réponse : 2)  Autres régions : 14 Normandie : 6 Pays de La Loire : 4 Ile de France : 6 Etranger : 5
Régime d'inscription	Durée des études <small>Master 2 inclus (ne concerne que les diplômés inscrits en formation initiale)</small>	Boursier ou non ?	Age d'obtention du Master
Formation initiale : 51 Reprise d'études : 13	(non réponse : 1)  Nb d'années : 5 (9), 6 (12), 7 (6), 8 (4), 8 ans et + (19)	Boursier : 18 Non boursier : 46	L'âge médian d'obtention du Master est de 24 ans

> Leur situation après l'obtention du Master



* Les études ci-après concernent l'activité considérée comme principale par les étudiants.

> Les études après le Master*

au 1 ^{er} déc. 2020	au 1 ^{er} déc. 2021	au 1 ^{er} déc. 2022
<ul style="list-style-type: none"> Doctorat en Psychologie - univ. Rennes 2 	<ul style="list-style-type: none"> Doctorat en Psychologie (2) - univ. Rennes 2 	<ul style="list-style-type: none"> Doctorat en Psychologie - univ. Rennes 2 Doctorat Philosophie - univ. Belgique

> L'emploi occupé 18 mois après le Master au 1^{er} déc. 2021 (n=57)

Nature du contrat	Temps de travail	Catégorie socioprofessionnelle
Emploi stable : 25 Emploi temporaire : 32	Temps plein : 36 Temps partiel : 21	<ul style="list-style-type: none"> Cadre supérieur, cat A** : 44 Profession libérale : 7 Prof. intermédiaire, technicien, cat B** : 3 Employé, cat C* : 3 (** Cat A, B ou C : Catégorie de la fonction publique)

- Pas la possibilité de travailler davantage avec votre emploi (14)
- Pour exercer une autre activité professionnelle (4)
- Pour d'autres raisons personnelles ou familiales (3)

➤ L'EMPLOI OCCUPÉ 30 MOIS APRES LE MASTER au 1^{er} déc. 2022 (n=59)

